



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tours, le 30 juin 2020

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'Éducation nationale d'Indre et Loire

à

Mesdames les enseignantes du 1<sup>er</sup> degré  
Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
s/c  
Mesdames les Inspectrices de circonscription  
Messieurs les Inspecteurs de circonscription



académie  
Orléans-Tours  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Indre-et-Loire

1/1

Division des personnels  
enseignants

Dossier suivi par  
CM Marxuach  
T 02 47 60 77 20

Ce.dpe37  
@ac-orleans-tours.fr

267 rue Giraudeau  
CS 74212  
37042 Tours cédex 1

Objet : Appel à candidatures sur postes à exigences particulières

Conformément aux modalités de recrutement des postes à exigences particulières définies dans la note de service Mouvement 2020, je vous informe que les postes à exigences particulières suivant sont vacants et font l'objet d'un appel à candidatures :

- Enseignant auprès des enfants du voyage rattaché à l'école Jacques Prévert à Neuillé Pont Pierre
- Enseignant auprès des enfants du voyage rattaché à l'école André Cravatte à Perrusson

Vous trouverez la fiche de poste en annexe. Ces postes ne sont pas ouverts aux enseignants exerçant des fonctions similaires.

Un entretien avec une commission de recrutement sera organisé pour les candidats.

Les enseignants désirant faire acte de candidature doivent adresser **un CV et une lettre de motivation par courriel uniquement**, à la Division des Personnels enseignants : [ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr), pour le **8 juillet 2020** délai de rigueur.

**Les convocations à l'entretien seront envoyées aux candidats sur la messagerie professionnelle uniquement. Il appartient à chaque candidat de veiller à relever régulièrement sa messagerie professionnelle et de vérifier la qualité de sa connexion internet.**

Pour le Directeur académique des services  
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,  
et par délégation,  
la Secrétaire générale,

Alexandra GREVERIE

# SCOLARISATION DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINERANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV) DANS LE 1<sup>ER</sup> DEGRE

## **Implantations**

- **Ecole élémentaire de Perrusson :**
  - Vocation à intervenir sur la circonscription de Loches
  - Circonscription référente : IEN Loches
- **Ecole élémentaire de Neuillé-Pont-Pierre :**
  - Vocation à intervenir sur les circonscriptions de Langeais et Saint Cyr sur Loire
  - Circonscription référente : IEN Saint Cyr sur Loire

En fonction des écoles fréquentées, les enseignants affectés sur chacun des postes pourront être amenés à modifier leur périmètre d'intervention, y compris à la limite des territoires administratifs des circonscriptions.

## **Missions générales**

- Membre du pôle ressources de la circonscription, l'enseignant EFIV est sous l'autorité de son IEN de circonscription.
- Membre du groupe départemental EFIV, l'enseignant missionné voit son action coordonnée par l'IEN responsable départemental du dossier EFIV.
- Un des enseignants de l'équipe assure la fonction de coordination de l'équipe : en relation avec l'IEN missionné il accompagne les projets départementaux, interlocuteur de la DSDEN pour l'équipe, il contribue à la mise à jour des documents et outils d'équipe. Il bénéficiera à ce titre d'une ½ journée de décharge / ...

## **Activités**

- Rencontrer les familles sur leurs lieux de stationnement pour mettre en place une relation de confiance, inciter à la scolarisation et accompagner son suivi.
- Organiser en fonction des besoins locaux des adaptations pédagogiques nécessaires pouvant prendre la forme de « Classes passerelles » permettant de proposer un premier accueil au sein d'une école proche du lieu de stationnement.
- Evaluer les élèves arrivants, définir un projet pédagogique adapté avec l'enseignant d'accueil, rédiger un PPRE.
- Intervenir en classe selon diverses modalités dont le co-enseignement auprès des élèves inclus.
- Favoriser l'autonomie des élèves par leur inclusion des élèves en classe ordinaire.
- Faciliter la gestion des inscriptions/radiations dans ONDE en lien avec les directeurs et les informer.
- Être médiateur pédagogique entre la famille et l'école.
- Être une ressource pour les enseignants en apportant des informations à même de faciliter l'accueil et les apprentissages, en proposant des stages de formation avec l'équipe départementale.
- Participer aux réunions du comité de suivi local.
- Intervenir dans la classe en fonction du projet
- Favoriser le départ en collège ordinaire des élèves lecteurs et autonomes.
- Etablir le lien avec le professeur référent du collège du secteur appartenant au réseau des collèges bénéficiant d'une structure adaptée.

## **Compétences requises**

- Être capable de travailler en équipe au sein du dispositif départemental et avec les équipes enseignantes.
- Être capable de s'adapter au profil des familles et au niveau des élèves afin de faciliter la scolarisation et favoriser les apprentissages.
- S'informer sur les données culturelles liées au Voyage, connaître des outils adaptés aux apprentissages des élèves.
- Être capable de travailler en partenariat au niveau local (parents, associations, EPCI, gestionnaires d'aires)

- Être dans une relation pédagogique avec les élèves afin de les faire progresser dans l'acquisition de la lecture pour permettre les apprentissages disciplinaires
- Faire preuve d'adaptabilité dans la relation aux familles et dans la gestion des situations urgentes ou imprévues

### ***Conditions spécifiques d'exercice***

- L'enseignant retenu travaillera à temps plein.
- L'enseignant missionné est amené à se déplacer sur un secteur étendu, en fonction du mouvement des caravanes et de l'implantation des familles concernées.
- La scolarisation peut être appuyée par un système de transport scolaire accompagné, qui permet aux médiateurs de venir chercher les élèves pour les amener vers l'école ou l'établissement de référence.
- En fin d'année l'équipe départementale produira un bilan qualitatif et quantitatif (suivi et niveau des élèves accompagnés, projets locaux et départementaux, obstacles rencontrés, perspectives, outils développés).
- L'enseignant rendra compte de l'usage des 108 h dans le cadre de sa mission : Déplacements sur les terrains, Ateliers auprès des parents d'élèves, réunions partenariales et comités de pilotage, temps de préparation des formations, conseil d'école ou conseil des maîtres ciblés sur une problématique EFIV.
- Il est invité à s'inscrire en formation en vue d'obtenir la quatrième mention du Master MEEF.

### **Contacts :**

Monsieur Jean-Eric ROUYER,  
Inspecteur de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Loches – [ce.ien37lo@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ien37lo@ac-orleans-tours.fr)  
Tél : 02 38 83 49 48